

**DECRET N°2000-541 DU 6 NOVEMBRE 2000**

Portant approbation des états financiers  
de l'Office National de Stabilisation et de  
Soutien des prix des produits agricoles  
(ONS) pour l'exercice clos au 31  
décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 96-75 du 02 avril 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office National de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (ONS) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre des Finances et de l'Economie ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 octobre 2000 ;

**DECRETE** :

**Article 1er.** – Sont approuvés, les états financiers de l'Office National de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (ONS) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2.-** Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 6 novembre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
**Mathieu KEREKOU.**

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

  
**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

Le Ministre du Développement  
Rural,

  
**Théophile N A T A.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MDR 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-  
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA  
3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-